

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 MARS 2019**

Délibération : **N° 2019-03- 36**
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE
 OBJET : **AFFAIRES CULTURELLES POUR L'EXTENSION DES HORAIRES**
DE LA MEDIATHEQUE
 Nomenclature : **7.5.1**

En exercice : 29 membres
Présents : 21
Pouvoirs : 7
Absent : 1
Votants : 28
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le dix-huit mars deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le douze mars deux mille dix-neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC

Les membres ayant donné un pouvoir :

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER donne pouvoir à Catherine CADOU, Elisa DRION donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Le membre absent : Lionel BROSSAULT

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

La bibliothèque actuelle est ouverte 19 heures 30 par semaine.

Dans le cadre de l'amélioration des services au public et afin de permettre une fréquentation plus aisée, la nouvelle médiathèque sera ouverte 24 heures par semaine, notamment de manière continue le mercredi et le samedi. En outre, les agents municipaux seront présents durant toutes les périodes d'ouverture, y compris le dimanche :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
16h à 18h	10h à 18h	10h à 12h	16h à 19h	10h à 17h	10h à 12h

Le surcoût total de cette extension s'élève à 10 883,34 €.

Vu le subventionnement habituel de la Direction régionale des affaires culturelles à hauteur de 60 à 70% pour les extensions d'horaire.

Vu la présentation faite en commission ressources le 26 février 2019.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'AUTORISER M. le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de la Direction régionale des affaires culturelles pour l'extension des horaires de la médiathèque.

Délibération adoptée par 22 voix Pour et 6 voix Contre, Abstention : 0.

Contre : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 18 mars 2019
 Le Maire, Alain ROYER.

Accusé de réception en préfecture
 044 214407004-20190318-2019-03-36-DE
 Date de télétransmission : 20/03/2019
 Date de réception préfecture : 20/03/2019

